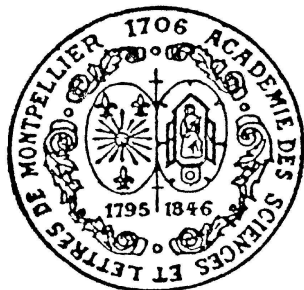


# Église et Franc-maçonnerie : histoire d'un divorce

Par Gérard Cholvy



## ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 29/05/2006

Conf. n°3943, Bull. 37, pp. 121-128 (2007)

Aux yeux du grand public, qu'il y ait une opposition radicale entre l'Église catholique et la Franc-maçonnerie relève de l'évidence et plus encore pour ceux qui gardent la mémoire des affrontements des deux derniers siècles. Mais la mémoire correspond-elle à l'histoire ? Il importe pour le vérifier de remonter le temps et d'aborder, successivement, une première période qui va des origines au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; une seconde qui est celle des grands affrontements ; une dernière enfin qui, débutant en 1937, est placée sous le signe de l'apaisement.

### 1. Des origines au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

Entre 1717 et 1723, lorsque naît la maçonnerie anglaise, à l'initiative du pasteur anglican Désaguliers et du presbytérien écossais Anderson, c'est le principe de tolérance confessionnelle qui prévaut. Et celle-ci, c'est une première en Angleterre, englobe les *papists*, ces citoyens de seconde zone qui étaient persécutés dans le royaume. Mieux même, voici qu'en 1731, c'est l'un d'eux, le duc de Norfolk, qui devient le Grand-Maître. On sait que le catholicisme romain ne s'était maintenu qu'autour de quelques manoirs. Le théisme, c'est-à-dire la croyance en un Dieu qui intervient dans la vie des hommes, ce qui est loin d'être toujours le cas pour les déistes, est à la base des constitutions d'Anderson. Celles-ci n'imposent aucune religion d'État, en contraste avec ce qui existait alors en Europe avec les Églises d'État : catholique en France, en Espagne, dans la péninsule italienne, certains cantons suisses et des principautés allemandes à l'instar de la Bavière ; Establish Church en Angleterre au profit de l'anglicanisme, luthéranisme dans plusieurs États allemands et dans l'Europe du Nord, le Prince étant l'évêque du dehors ; orthodoxie enfin dans l'Empire des tsars.

Mais l'œcuménisme des constitutions d'Anderson est à prendre au sens précis du terme, celui des relations entre Églises chrétiennes. En effet, sont alors exclus de la maçonnerie « l'athée stupide » et « le libertin irréligieux ».

En France où, lentement, se créent des loges à partir de 1725, celles-ci apparaissent comme des sociétés de bons vivants. Comme l'a écrit Maurice Agulhon, pour la majorité des initiés, la franc-maçonnerie est avant tout une forme de sociabilité, fondée sur « la joie et

l'intérêt d'être ensemble », une minorité « éclairée » allant plus loin dans le sens d'un engagement intellectuel et civique ; une autre minorité « illuminée » se tournant vers l'ésotérisme, le mysticisme, voire l'occultisme dans le *Rite Écossais rectifié* de Willermoz et les *Élus Cohen* de Martinès de Pasqually, deux mouvements centrés, le premier à Lyon, le second à Bordeaux.

La Franc-maçonnerie n'a, semble-t-il, provoqué aucune opposition du côté des Églises d'État issues de la Réforme au moins chez les anglicans et les luthériens. Mais, sur le continent, l'aspect « société secrète » a suscité des réserves ou des oppositions du pouvoir royal et de l'Église romaine. En 1738, Clément XII interdit l'adhésion aux sociétés secrètes, « à ces sociétés de Francs-maçons », ceci sous peine d'excommunication : « si ces hommes ne faisaient pas le mal, auraient-ils une si grande horreur de la lumière » (bulle *In Eminenti*). Un interdit repris par Benoît XIV en 1751.

Mais ces décisions de Rome n'eurent aucun effet en France n'ayant pas été enregistrées par le Parlement de Paris. Sous Louis XVI, on comptait dans le royaume plus de 800 loges avec plus de 30 000 adhérents. Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une part les maçons s'appliquent à éviter d'être une cible : pour la Saint-Jean d'été ou d'hiver ils font dire une messe ; il en est de même au décès d'un frère ; ils ne font aucun banquet durant le carême ; ils prêtent serment sur la Bible. D'autre part, la présence d'ecclésiastiques, et parfois de haut rang, est avérée dans les loges. En 1789, 27 Vénérables de loges, dont cinq à Paris, sont du clergé. Dans le territoire actuel de l'Hérault, où les loges sont très nombreuses (18 à Montpellier, mais encore à Lunel, Sète, Lodève, Pézenas, Gignac, Agde, Saint-Chinian) la loge *Liberté*, fondée à Saint-Chinian, a comme premier des membres honoraires, en 1785, l'évêque du diocèse (Saint-Pons) Mgr de Bruyères-Chalabre et, comme second membre l'évêque de Saint-Omer, autre Bruyères-Chalabre. De jeunes prêtres en font partie. Faut-il rapprocher ce fait et l'importance ultérieure du serment constitutionnel dans le diocèse de Saint-Pons ? On peut être alors, à la fois pénitent et franc-maçon, l'exemple le plus connu en France étant celui du ... Montpelliérain Cambacérès. Mais c'est aussi le cas pour les deux futurs grands théoriciens de l'idéologie contre-révolutionnaire et du traditionalisme catholique, le Millavois Louis de Bonald, et le Savoisien Joseph de Maistre.

Pourtant, on ne saurait négliger d'analyser sommairement les conséquences sur le christianisme de l'optimisme des Lumières en cette fin du siècle où reculent les disettes ; où grâce au vaccin de Jenner, la perspective de faire reculer la variole devient cette réalité qui, associée au progrès des sciences, assure un mieux être démographique et fait du *bonheur* une idée neuve en Europe. L'exaltation de la seule raison conduit à une explication du monde qui exclut le mystère et tout ce qui dépasse l'entendement humain. La religion conserve une place, sa place, mais « dans les limites de la simple raison » (Kant). Par ailleurs, les philosophes retiennent du christianisme une morale, sublime, Jésus est un Socrate ; une morale qui, comme l'écrit Voltaire, est bonne pour les faibles, les enfants, les femmes, le peuple. Pour les forts, les hommes, les bourgeois, c'est la philosophie qui la remplace. Si la raison suffit à démontrer l'existence d'un Dieu créateur – le Grand Architecte de l'univers – la révélation est superflue. Si l'homme se sauve lui-même, qu'a-t-il besoin d'un Sauveur ? Ainsi, la « religion naturelle » devient une machine de guerre contre le christianisme, aux nuances nécessaires près, les Lumières anglaises et germaniques se concilient mieux avec lui que les Lumières françaises.

Par ailleurs, l'air du temps a pénétré les Églises. Les prédicateurs, catholiques ou luthériens, annoncent le Dieu qui a créé la nature. À en croire l'Américain F.-Paul Bowman, ce qui était alors le plus préoccupant, c'était la « déchristianisation » de ces prédicateurs qui taisent Jésus-Christ.

Or, les loges ont été des relais de diffusion des idées nouvelles. Parmi celles-ci, la croyance en la bonté naturelle de l'homme. Le Tahitien ramené par Bougainville, l'auteur du *Voyage autour du monde*, au succès considérable, donne chair au « bon sauvage » de Rousseau. Chez certains, dont le plus connu est Condorcet, la croyance au progrès humain indéfini – préfiguration du schéma linéaire d'Auguste Comte – permet d'entrevoir une humanité en marche vers l'harmonie universelle. Contre le « fanatisme » (pour Voltaire il s'agit du judéo-christianisme) et contre la « superstition » (c'est-à-dire la religion populaire) il s'agit de contribuer à faire un « homme nouveau » ce qui implique et impliquera aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, de faire table rase du passé.

On sait que la Révolution française, au moins sur le plan institutionnel, a débuté avec les États généraux de 1789. Combien de députés de l'assemblée étaient-ils maçons ? La moitié pour le Tiers-état, le tiers pour la noblesse et quelques 10 % pour le clergé.

Tout ceci explique le succès considérable que remportera, au XIX<sup>e</sup> siècle, le thème illustré par l'ancien jésuite Barruel, de la Révolution comme issue d'un complot maçonnique (*Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, 1797). Mais la thèse est fragile, comme des études l'ont montré : Daniel Ligou a repéré à l'Assemblée constituante, une centaine des frères favorables à la Révolution, une cinquantaine d'hésitants et une quarantaine d'hostiles. Les luttes politiques ont retenti à l'intérieur des temples. Il y eut des francs-maçons dans tous les camps : « des émigrés, des chouans (le chef vendéen Charrette) des girondins, des montagnards, des terroristes, des bourreaux et des victimes » (Michel Taillefer).

Alors, pas de « complot », mais un terrain préparé par un certain nombre des valeurs dont les révolutionnaires se réclamaient.

Pour autant, la Révolution mit en sommeil les loges, sans qu'il y ait eu une mesure générale d'interdiction. Si celle-ci intervient, elle résulte de la décision d'un représentant en mission, tel Garnier de Saintes, à Bordeaux, pour qui « Toute assemblée secrète éveille le soupçon et l'inquiétude » (10 juillet 1794). En 1800, le nombre des ateliers actifs semble ne pas avoir dépassé la centaine.

Par contre, avec Napoléon, la reconstitution fut rapide et de nombreuses loges militaires virent le jour. Dans l'Hérault, en 1810, 29 loges, dans dix villes, sont rattachées à un Grand Orient dont la direction effective est assurée par l'archichancelier d'Empire Cambacérès. De plus en plus alors, la maçonnerie a tendance à regrouper des notables qui échappent à l'influence du clergé. À partir de 1814, comme l'a écrit Pierre Chevallier, cette histoire « n'est guère séparable de la bourgeoisie voltairienne libérale et des tentatives de celle-ci pour remplacer le catholicisme [...] par une religion naturelle et rationnelle ».

Au début de la Restauration, les relations avec le pouvoir sont tendues. Dans l'Hérault au moins 18 loges disparaissent. Mais, dès 1819, le Ministre de l'Intérieur considère que le Grand Orient offre « une sorte de garantie ». En 1820, le Sous-Préfet de Saint-Pons, comte de Pardaillan, se félicite de l'ouverture de la loge *Amitié à l'épreuve* à Saint-Pons. Or celle-ci se révèle être très anticléricale ce que nous expliquons par le rôle qu'y jouent d'anciens religieux et prêtres. Ils sont nombreux dans cet arrondissement, à ne pas avoir été réconciliés avec

l'Église aux lendemains du Concordat ou à l'avoir mal été. À Montpellier, la loge du rite Misraïm, relevant selon Daniel Ligou du « goût prononcé par une Égypte de fantaisie » est dirigée par un ancien religieux augustin, le sieur Vernhes, pour qui la Trinité est un « dogme de la démence humaine ». À Paris, le comité directeur de la loge compte les trois frères Bédarride. Une bête noire des maçons comme de beaucoup de notables libéraux sous la Restauration, c'est « la Congrégation » au sein de laquelle la règle du secret ne peut qu'alimenter les mêmes suspicions.

Mais, en 1830, il n'est pas prouvé que l'hostilité au catholicisme soit vraiment le fait de tous les maçons. Sous la Monarchie de Juillet pourquoi certains d'entre eux ne partageraient-ils pas un « air du temps » favorable au sentiment religieux, ce romantisme qui contribue à la redécouverte d'un Moyen Âge avec ces XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles qui furent les siècles de bâtisseurs des cathédrales ? En 1847, l'auteur de « la Marseillaise catholique » (Lamartine), c'est-à-dire du *Minuit chrétiens*, n'est-il pas le maçon et négociant de Roquemaure, Placide Capeau ? Lequel illustre bien la religiosité de 48. Mais il y a mieux encore. Les *Amis fidèles*, à Montpellier, en 1850, sont-ils composés d'ennemis de l'Église ? Au côté de Gaston Bazille, on y croise Armand de Saint-Juéry et Léon de Lunaret ; mais encore Léon et Théophile de Rodez-Bénavent, le second qui, trente années après, présidera le Comité catholique qui soutient toutes les œuvres à Montpellier. En 1856 encore, aux *Amis réunis dans la bonne foi* (Montpellier) se rencontrent l'avocat Amédée Poujol, un des chefs du parti légitimiste, et Martel « Imprimeur de Monseigneur l'évêque ».

## **2. Le temps des grands affrontements (1865-1926)**

Le Saint-Siège par la voix de Léon XIII, le 20 avril 1884 (Lettre encyclique *Humanum Genus*) constatant les « incroyables progrès » de la Franc-maçonnerie, a renouvelé les condamnations antérieures. Cependant, pour ce qui concerne la France comme l'Italie, le durcissement est bien antérieur. Après 1815, dans la péninsule les Carbonari, n'ont eu de cesse d'œuvrer en faveur d'une unité italienne qui porte atteinte au pouvoir temporel de la papauté. Après Pie VII (1821 *Ecclesiam Christi* contre la charbonnerie) et Léon XII (1825, censures vis-à-vis de toute société clandestine), l'encyclique *Qui Pluribus*, de Pie IX, en 1846 lance l'anathème contre les sociétés secrètes. Or Napoléon III va opter pour l'unité italienne alors que les grands maîtres successifs du Grand Orient, le Prince Murat puis le Maréchal Magnan, contrôlent les loges. En 1860, le maçon le plus célèbre n'est autre que Garibaldi, le grand artisan du principe des nationalités en Italie.

Par ailleurs, en ces mêmes années, se produit un « renouvellement des sources de l'incroyance » (Roger Aubert) avec l'essor du positivisme. À nouveau, un vent d'optimisme nationaliste bât en brèche les religions révélées. C'est l'ère du rail qui précède l'électricité et la chimie. Le culte de la Science, celui du Progrès, prend tous les aspects d'une religion nouvelle : « La science voilà la religion du XIX<sup>e</sup> siècle » écrit Vacherot en 1856. Les deux grands vulgarisateurs d'Auguste Comte, Littré et Larousse, contribuent à l'essor du scientisme qui prétend rendre compte d'un « monde aujourd'hui sans mystère » (Marcellin Berthelot, 1885). Dès 1864, au Grand Orient, cet air du temps conduit à demander de supprimer la référence au Grand Architecte de l'Univers.

Or, contesté pour sa politique italienne par les catholiques ultramontains, le régime impérial donne la Franc-maçonnerie en exemple. En 1861, le ministre de l'Intérieur, Persigny – qui a été initié lui-même – l'oppose à la Société de Saint-Vincent-de-Paul dont il dissout le Conseil général. Une société qui, elle, n'est cependant pas secrète. Autre date à retenir : 1865. L'archevêque de Paris, le gallican Mgr Darboy, ayant donné, le 1<sup>er</sup> juin, l'absoute sur le cercueil recouvert des emblèmes maçonniques du maréchal Magnan, reçut un blâme de Pie IX, daté du 25 septembre. C'est alors que le Frère Alexandre Massol lança la campagne pour les obsèques civiles. De très nombreux conflits locaux vont naître. Ainsi, dès le mois de novembre 1865, à Béziers, où M. Reboul, le curé de tendance très ultramontaine de La Madeleine, refuse le drap d'honneur maçonnique dans l'église, alors que huit jours auparavant, un fait analogue n'avait pas suscité d'incident sur une autre paroisse.

Les archives des Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice conservent le souvenir d'une conversion survenue en 1864. Il s'agit du directeur de l'usine à gaz de Bédarieux, Coulon, en même temps Vénérable de la loge locale. Gravement malade, il était veillé par une Sœur Garde-malade, laquelle déposa un portrait du Père Soulas sous son oreiller et se mit à prier. On trouverait d'autres exemples du même ordre. En 1866, Jean Macé, instituteur alsacien, fonde la Ligue de l'Enseignement, appelée à devenir plus tard l'un des supports de l'enseignement primaire laïque.

Le recrutement des loges s'est inévitablement ressenti de cette radicalisation. Depuis le milieu du siècle les positivistes, les protestants libres-penseurs, des juifs aussi y sont plus nombreux. Chez ces derniers, notables bien intégrés, l'idéal maçonnique vient combler le vide de la pratique religieuse. En 1889, Adolphe Crémieux devient Souverain-Maître du rite écossais. Et, en 1884, c'est le frère Naquet qui fera voter la loi sur le divorce, suscitant les ressentiments que l'on devine.

Ces recrutements se sont intensifiés à partir de 1870. Le gouvernement provisoire, formé le 4 septembre, comprend 7 maçons sur 12 membres. Le Grand Orient va prendre une part active à la mise en place de la législation républicaine. La maçonnerie « puissance occulte », le thème s'impose en 1879, date à partir de laquelle la République est aux républicains, suite à la démission du Maréchal de Mac Mahon. Les notables catholiques étant dans leur majorité monarchistes – un Henri Wallon est une exception – bonapartistes ou conservateurs, le personnel républicain prend appui sur leurs adversaires : les protestants, pour qui le ministère de 1879 constitue une promotion évidente (cinq ministre sur neuf) ; les israélites ; les francs-maçons. Ces derniers sont nombreux parmi les préfets et les maires des grandes villes.

Lorsque le pape Léon XIII invite les catholiques à se rallier à la République, le Grand Orient s'interpose. Il va combattre rigoureusement les « ralliés ».

Devant la montée des agnostiques, positivistes et athées, était-il possible de maintenir la référence au Grand Architecte de l'Univers ? L'obédience qui avait reçu Littré et Ferry en 1875, supprima deux années plus tard ce lien qui la rattachait aux loges d'Angleterre et des États-Unis, le sénateur du Gard Desmons, d'origine protestante étant le Grand-Maître. Jean Baylot a écrit que le Grand Orient s'engagea alors dans la « voie substituée d'une activité politico-antireligieuse, éloignée des buts traditionnels ». Selon l'autre historien de la Franc-maçonnerie, Alec Mellor, ce fut « une des plus grandes déviations de l'histoire ». La Franc-maçonnerie dominante en France passa ainsi de la tolérance interconfessionnelle à la



tolérance absolue. Puis celle-ci fut refusée aux croyants « ou même aux simples spiritualistes » (Pierre Chevallier).

De 1898 à 1918, la Franc-maçonnerie est le ciment de la gauche, comme l'est aussi l'anticléricisme, mais ce dernier déborde la Franc-maçonnerie. Il est ainsi plus combatif dans une Libre Pensée, au recrutement plus populaire (Jacqueline Lalouette).

Avec la Ligue des Droits de l'homme, née en 1898 lors de l'Affaire Dreyfus, les loges renforcent leurs relais d'influence. Même si, en 1898, les loges d'Algérie ont demandé l'abrogation du décret Crémieux (de 1870) parce que les israélites sont « fanatiquement religieux ».

En 1904, sur l'initiative du député de Béziers, et haut dignitaire maçonnique, Louis Lafferre, les loges sont sollicitées afin d'établir des fiches sur les officiers, et de les adresser au Ministre de la Guerre, le Général André, franc-maçon : « Va à la messe », « met ses enfants à l'école libre », « a un frère jésuite » (le cas de Foch). Ces 20 000 fiches sont à l'origine de la célèbre « affaire » qui suscita l'indignation de Jaurès, « du jésuitisme retourné », ou de Millerand. Mais Lafferre défendit les fiches et fit exclure Millerand du Grand Orient. On atteint là un sommet dans la lutte des deux France. Les 400 loges du Grand Orient, avec leurs 27 000 membres s'engagent sur le terrain, animant les Comités du Sou pour les Écoles laïques, les patronages laïques, bien étudiés à Béziers par Paul Pistre, les Fourneaux démocratiques opposés aux Fourneaux économiques des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Pierre Chevallier fait alors du Grand Orient « l'Église de la République ».

Cet engagement en politique suscitait des réserves. Ainsi, le rite Écossais de la Grande Loge de France (81 loges et 5 000 membres) était-il en retrait. Et, en 1913, la naissance de la Grande Loge nationale indépendante et régulière qui entendait revenir à la régularité maçonnique, fut suivie de la reconnaissance de Londres, comme seule obédience régulière en France. Les principes de base en seront rappelés en 1929 : croyance en Dieu et en sa volonté révélée, interdiction des discussions politiques et religieuses.

Du côté de l'Église romaine, la virulence des prises de position était égale ainsi qu'en témoigne l'article « Franc-maçonnerie » du *Dictionnaire de Théologie Catholique*, article publié en 1924. Pourtant, malgré l'épisode du Cartel des Gauches (1924-1926), nous sommes à la veille d'une nouvelle période placée sous le signe de l'apaisement.

### **3. Vers l'apaisement**

L'après-Grande-Guerre correspond à un affaiblissement de la Franc-maçonnerie en France, voire même à une impopularité grandissante.

Quelles en sont les raisons ? Il se produit, d'une part, un réveil intellectuel catholique, de nombreuses conversions, que symbolisent les noms de Péguy, dont la pensée se répand alors ; Jacques Maritain, qui précède un Mauriac ou un Bernanos. Dans l'intelligentsia tout au moins, le scientisme est en recul. D'autre part, l'Union Sacrée, les prêtres dans les tranchées, a comme conséquence sur le long terme un recul de l'antycléricisme populaire. Dans l'Église, on se prend même à rêver d'une reconquête du monde ouvrier urbain (Congrès de la JOC au Parc des Princes en 1937). Par ailleurs, à gauche, le Parti communiste dont les progrès sont tout aussi indéniables, n'admet pas l'appartenance maçonnique. Quant à l'impopularité,

elle résulte de l’Affaire Stavisky, laquelle entraîne une vague de démissions, ceci acheminant vers les mesures prises en 1940.

Mais, auparavant, le Code de Droit canonique de 1917 fit mention du franc-maçon entré « de bonne foi » en loge : il n’encourt pas l’excommunication.

En 1937, le frère Lantoine, Vénérable de la loge *Le Portique*, du rite Écossais, mais ancien bibliothécaire du Grand Orient, et auteur d’ouvrages réputés sur la Franc-maçonnerie, publie une *Lettre au Souverain Pontife*, alors Pie XI : tout en déclarant qu’il restait étranger à tout surnaturel, il constatait que la lutte de la Franc-maçonnerie contre la religion n’avait pas empêché les « superstitions les plus abjectes » de se développer, et la montée des totalitarismes. Il proposait une entente sans compromission. Or, il se trouva un jésuite, le Père Berteloot, pour lui répondre de façon documentée. Il rappelait qu’à ses origines la Franc-maçonnerie spéculative respectait et honorait les forces religieuses.

Mais survint la défaite et la recherche de ses responsables. La Franc-maçonnerie figure au nombre des boucs émissaires de l’État français. L’auteur de l’article « Franc-maçonnerie » de l’Encyclopédie *Catholicisme*, Gérard Jacquemet (t IV, vol. 1502, 1956) évoque, à ce propos, une « persécution aussi méchante que stupide ».

Malgré le soutien discret de Pierre Laval, l’action du Chef du Service des Sociétés secrètes, l’amiral Platon (un protestant) fut rapide et efficace. Plus de 75 000 fiches furent établies, des listes de noms publiées, après la confiscation des archives. Dès le 13 août 1940, les sociétés secrètes avaient été interdites et les loges furent dissoutes.

Cette persécution n’a cependant pas contribué à une reprise rapide au lendemain de la Libération. On se souviendra qu’en additionnant le PCF, le MRP et les modérés on dépasse les 60 % de l’électorat. Par contre, un réveil s’est ensuite manifesté. L’affrontement des idéologies de type marxiste a créé un vide de même que la crise des Églises et particulièrement du catholicisme. Or, depuis 1975 environ, on assiste au réveil des inquiétudes de type religieux. La crise du « Progrès », la mise en doute des certitudes néo-positivistes des Sixties, favorisent ces réveils. Ainsi, un espace est-il ouvert aux sociétés initiatiques où chacun avancerait vers « sa » vérité. Ceci maintenant attirerait vers la Franc-maçonnerie plus que le traditionnel idéal humaniste de progrès. La recherche d’un lien de solidarité fraternelle, face à l’atomisation de nos sociétés, est un trait que se retrouve aussi dans les communautés nouvelles de type charismatique ; dans les Églises évangéliques ; dans l’islam des banlieues. La maçonnerie française regroupe actuellement 135 000 membres, le plus important effectif de son histoire (dont 47 000 au Grand Orient) mais son influence politique a cependant décliné.

Où en est le conflit avec l’Église ? Le Concile Vatican II (1962-1965) s’est traduit par une ouverture à la pensée et à la religion des « autres ». En 1974, un document romain, signé du cardinal Seper, établit une distinction entre les obédiences. Toutefois, si le Code de 1983 ne reprend pas l’interdiction d’adhérer à une loge, le 26 novembre de la même année, une note du cardinal préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Ratzinger, considère comme un « péché grave » l’adhésion à certaines obédiences. Cette incompatibilité de principe n’exclue pas la collaboration sur des objectifs précis (*Osservatore Romano*, 1985) : fraternité envers les étrangers, lutte contre le racisme, Nouvelle-Calédonie.

Des catholiques sont présents dans certaines loges, en particulier à la Grande Loge nationale. Des grands-maîtres ont eu des obsèques religieuses : Richard Dupuy en 1985, Michel Barouin en 1987.

Dire que la hache de guerre est enterrée serait aller cependant un peu vite. Au Grand Orient, la vigilance laïque demeure très grande. En 1982, invité 16 rue Cadet, le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, s'est vu sommé de faire abroger les « lois scélérates Debré et Guermeur » (1977, sur le « caractère propre »). Le frère André Laignel, qui avait voulu durcir le projet de grand service public laïque et unifié, fut l'un des responsables de l'échec. Et cet échec fut vécu comme une défaite. Outre l'école, il existe d'autres terrains d'affrontement : la contraception, l'avortement, l'euthanasie, le statut de l'embryon. En 1981, dans le gouvernement Mauroy, 12 ministres maçons figuraient, ce qui a constitué un sommet. Ceci alors que la majorité des catholiques pratiquants votent à droite. La Fraternité parlementaire maçonnique présidée par le sénateur Caillavet, est alors très active.

En 1987, s'est tenu à Toulouse, un colloque « Église-Maçonnerie. Deux siècles de conflits ». Invitation était faite à renoncer à chercher *le* coupable ; à revisiter les doctrines et à mieux centrer les objectifs.

Un exemple parmi d'autres, les contours de la « résignation », un mot qui n'a pas bonne presse et dont, pourtant, ce modèle du chrétien qu'a été, au XIX<sup>e</sup> siècle, Frédéric Ozanam, disait qu'elle est « le fond même du christianisme », une conviction fondée sur le courage tranquille d'une mère. Autre exemple : le contours de la « laïcité », entre laïcisme et laïcité ouverte, le Grand Orient s'était situé, depuis l'affaire du foulard islamique de Creil, en 1989, sur la ligne de la « laïcité-méfiance ».

Mais il est d'autres Églises. En 1933, et à nouveau en 1972, le Saint Synode de l'Église orthodoxe de Grèce a condamné l'adhésion à la maçonnerie. Par contre, dans le pays protestant, la Franc-maçonnerie a historiquement soutenu la religion établie ; le roi peut être le chef de l'Église et le Grand Maître.

Les comportements fanatiques sont loin d'avoir disparus aujourd'hui et la montée de l'ignorance, liée aux ruptures culturelles de notre temps, favorise tout à la fois l'indifférentisme des uns et les crispations intégristes des autres. Mais, face au message originel de l'Église comme à celui de la Franc-maçonnerie, les infidélités ne sont-elles pas une invitation faite aux hommes de bonne volonté, à être plus modestes et ouverts à de possibles collaborations.

*Gérard CHOLVY*  
*Université Paul Valéry, Montpellier III*



### Orientation bibliographique

- AGULHON Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Fayard, 1968.
- CHEVALLIER Pierre, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, Fayard, 1974.
- CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Le fait religieux aujourd'hui en France. Les Trente dernières années (1974-2004)*, Cerf, 2004 (chapitre 3.)
- COMBES André, *Les Trois siècles de la Franc-maçonnerie française*, Paris, Éd. maçonniques de France, 1998.
- FAUCHER J.-A. , *Les Francs-maçons et le Pouvoir, de la Révolution à nos jours*, Perrin, 1987.
- LIGOU Daniel (s.d.), *Histoire des francs-maçons en France*, Toulouse, Privat, 1981.
- ROUSSE-LACORDAIRE P. , *Rome et les Francs-Maçons. Histoire d'un conflit*, Berg-international, 1996.
- SAGNES J. (s.d.), *Cent cinquante ans de Franc-Maçonnerie en France (1789-1940)*, Colloque national d'histoire, Béziers 1991, Ville de Béziers, 1992 (participation de D. Ligou, M. Taillefer, M. Reberieux, P. Pistre).